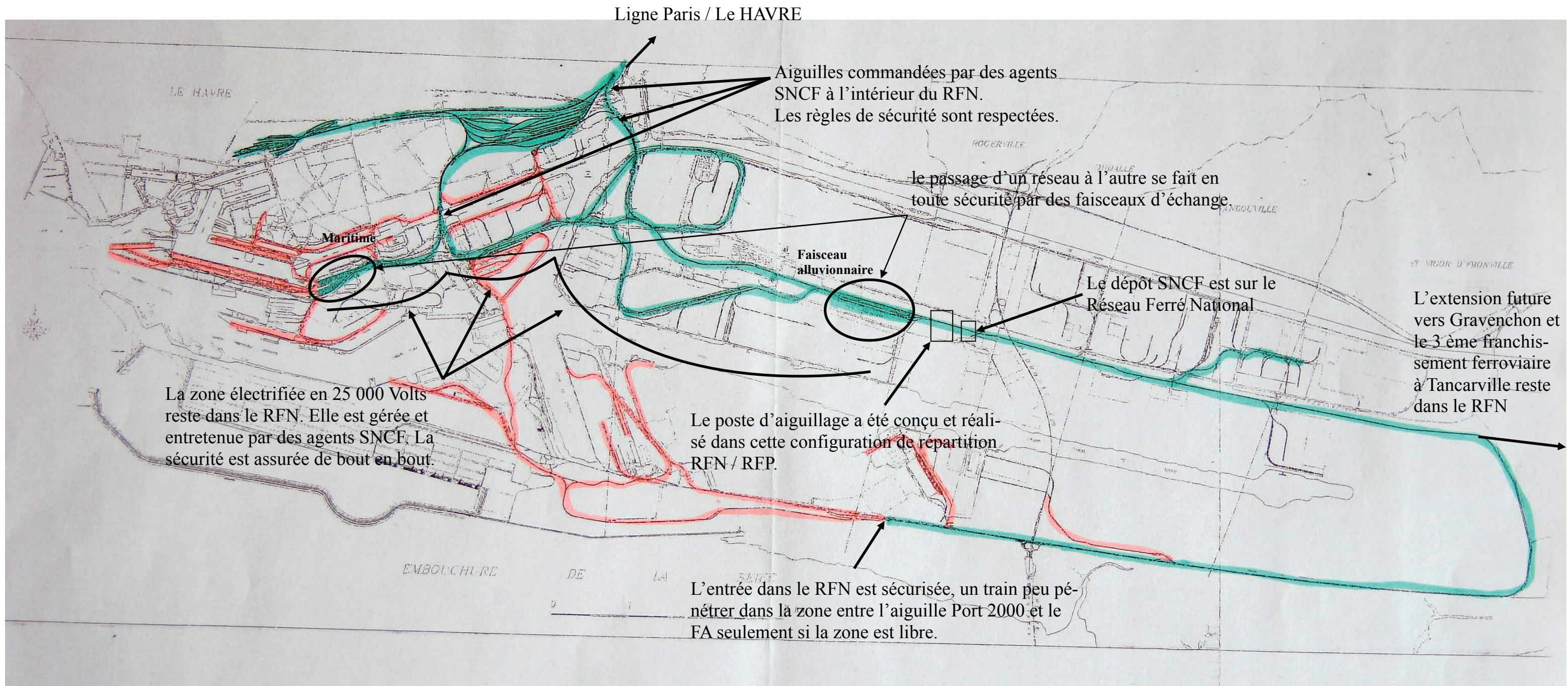


Projet de répartition des voies établies sur le domaine public maritime en janvier 2004

Entre PAH / RFF / SNCF

- RFN** ☞ Le Réseau Ferré National appartient à RFF (Réseau Ferré de France). La loi 97-135 créant RFF impose la maintenance et l'exploitation faites par la SNCF pour respecter les enjeux de sécurité et de service public.
- RFP** ☞ Le Réseau Ferré Portuaire appartient au PAH (Port Autonome du Havre). La maintenance et l'exploitation sont faites par la SNCF jusqu'à fin 2008. Au delà, elles pourront être assurées par un tiers par des missions de service public ou une délégation de service public. En clair appels d'offres et réduction des coûts sur la maintenance et la sécurité déjà annoncés au par le PAH en juin 2007.



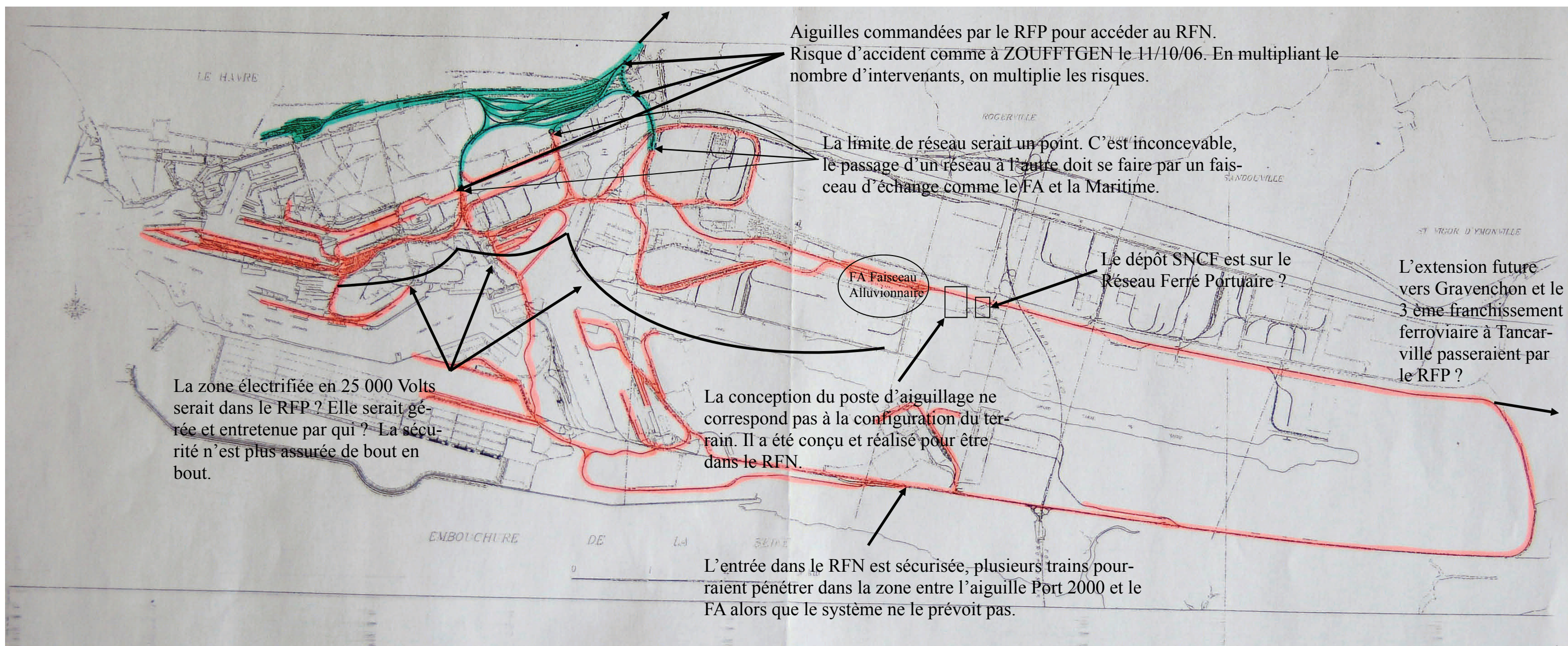
Voies du Réseau Ferré National

Voies du Réseau Ferré Portuaire

Répartition des voies établies sur le domaine public maritime voté au **CA du PAH du 3 février**

- RFN** ☞ Le Réseau Ferré National appartient à RFF (Réseau Ferré de France). La loi 97-135 créant RFF impose la maintenance et l'exploitation faites par la SNCF pour respecter les enjeux de sécurité et de service public.
- RFP** ☞ Le Réseau Ferré Portuaire appartient au PAH (Port Autonome du Havre). La maintenance et l'exploitation sont faites par la SNCF jusqu'à fin 2008. Au delà, elles pourront être assurées par un tiers par des missions de service public ou une délégation de service public. En clair appels d'offres et réduction des coûts sur la maintenance et la sécurité déjà annoncés au par le PAH en juin 2007.

Ligne Paris / Le HAVRE



Voies du Réseau Ferré National
Voies du Réseau Ferré Portuaire